

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ETHANOL DÉNATURÉ  
Denatured Ethyl Alcohol DA-2A (Anhydrous)

Date de préparation: 01-AOUT-2025

Version: 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Denatured Ethyl Alcohol DA-2A (Anhydrous)

### Autres moyens d'identification

**Code(s) du produit** ETHANOL

**Synonymes** 2A Alcohol or solvent, DAG-2A.

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Solvant organique générale, encres d'imprimerie, enduits de protection et de décoration, résines.

**Restrictions d'utilisation du produit chimique** Aucun renseignement disponible

### Données relatives au fournisseur

Laboratoire Mag Quebec inc  
1219, Vincent Massey  
Quebec, QC  
Telephone: 1-800-475-8862 / 418-681-5540

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage

#### **Pictogrammes de danger**



**Mot indicateur : Danger**

#### **Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables  
Peut irriter les voies respiratoires  
Risque avéré d'effets graves pour les organes  
Toxique par contact cutané  
Toxique par inhalation  
Nocif en cas d'ingestion  
Provoque une irritation cutanée  
Provoque une sévère irritation des yeux

#### **Conseils de prudence**

##### **Prévention**

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.  
Défense de fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
Rincer la bouche

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### **Entreposage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### **Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Ethanol	64-17-5	80 - 90%	Ethanol
Methanol	67-56-1	10 - 20%	Methanol
Acétate d'éthyle	141-78-6	0 - 10%	Acétate d'éthyle
Eau	7732-18-5	0 - 10%	Eau

**4. PREMIERS SOINS**

**Description des premiers soins**

**Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

**Contact avec la peau**

Consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

**Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:**

Provoque une légère irritation cutanée Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive. Une petite quantité de méthanol (habituellement deux onces ou plus) peut causer une torpeur mentale, une nausée et un vomissement provoquant une grave maladie, et peut produire des effets néfastes sur la vue ainsi qu'un risque de cécité ou la mort si aucun traitement n'est prodigué. Peut causer une dermite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Peut être absorbé par voie cutanée et provoquer les mêmes symptômes que l'ingestion. Peut causer des maux de tête, des nausées, des malaises à l'abdomen, des

vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence, une lipothymie, une perte de coordination et l'inconscience. Les vapeurs très concentrées irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons; peuvent causer des maux de tête et des étourdissements; sont anesthésiques et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

**Note aux médecins**

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. Le produit contient de méthanol, une substance toxique qui a causé la cécité et d'autres effets graves sur la vue ainsi que la mort. Cependant, le produit contient aussi de l'éthanol, qui est l'antidote accepté.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Dangers spécifiques du produit**

Ce produit émet des vapeurs qui peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et s'enflammer au contact de veilleuses, d'autres flammes, de cigarettes, d'étincelles, de chaufferettes, d'équipements électriques, de décharges d'électricité statique ou d'autres sources d'inflammation, dans des endroits éloignés de celui où l'on manipule le produit. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir contenants et charpentes exposés aux flammes. Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs; le feu peut se rallumer.

**Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Formaldéhyde.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.

**Précautions pour le protection de l'environnement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Inflammable. Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. NE PAS manipuler ni entreposer à proximité d'une flamme nue, de la chaleur ou des autres sources d'inflammation. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les

contenants vides peuvent renfermer des résidus de produit dangereux. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages matériels. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Ethanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm STEL	3300 ppm
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m <sup>3</sup> Skin	250 ppm STEL 200 ppm TLV-TWA	6000 ppm
Acétate d'éthyle 141-78-6	TWA: 400 ppm TWA: 1440 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 150 ppm	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1440 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm TLV-TWA	2000 ppm
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Consult local authorities for recommended exposure limits

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie**

Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Utiliser un équipement contre les explosions.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.

**Protection des mains**

Gants de butyl de caoutchouc. Gants en néoprène. Gants en caoutchouc.

**Protection de la peau et du corps**

Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

**Protection respiratoire**

Jusqu'à 1 000 ppm, un respirateur approuvé muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques peut être utilisé. Pour les concentrations supérieures à 1 000 ppm, un respirateur à adduction d'air est recommandé. L'utilisateur devrait consulter un guide de respirateurs, comme le guide de l'Association canadienne de normalisation

Z94.4-M1982.

**Considérations générales**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés immédiatement.  
Éviter l'inhalation de l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

**PROPRIÉTÉS**

**Valeurs**

**Remarques • Méthode**

<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Initial boiling point/boiling range</b>	75.6 °C / 168 °F	Aucun à notre connaissance
<b>Point d'éclair</b>	12 °C / 54 °F	Méthode Tag en vase fermé ASTM D56
<b>Taux d'évaporation</b>	1.8	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun à notre connaissance
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	36	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	2.2	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité relative</b>	0.7889	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complètement soluble	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température d'auto-inflammation</b>	385 °C / 725 °F	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>VOC Percentage Volatility</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible	

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité/Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune remarque additionnelle.

**Conditions à éviter**

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.

**Matières incompatibles**

Matières oxydantes.

**Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Formaldéhyde.

## **11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation**

Les vapeurs très concentrées irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons; peuvent causer des maux de tête et des étourdissements; sont anesthésiques et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central.

**Contact avec les yeux**

Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive.

**Contact avec la peau**

Provoque une légère irritation cutanée. Peut causer une dermatite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Peut être absorbé par voie cutanée et provoquer les mêmes symptômes que l'ingestion.

**Ingestion**

Une petite quantité de méthanol (habituellement deux onces ou plus) peut causer une torpeur mentale, une nausée et un vomissement provoquant une grave maladie, et peut produire des effets néfastes sur la vue ainsi qu'un risque de cécité ou la mort si aucun traitement n'est prodigué. Peut causer des maux de tête, des nausées, des malaises à l'abdomen, des vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence, une lipothymie, une perte de coordination et l'inconscience.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes**

L'exposition répétée par inhalation ou absorption au méthanol peut entraîner une intoxication générale, des troubles du cerveau, une perturbation de la vue et la cécité. L'inhalation peut aggraver des états pathologiques tels que l'emphysème ou la bronchite. Le contact cutané répété peut entraîner irritation, dessèchement et gerçures. Les doses plus faibles peuvent entraîner des nausées, des maux de tête, des douleurs abdominales, des vomissements et des troubles visuels allant d'une vue brouillée à une sensibilité à la lumière. Le méthanol est toxique si inhalé et ingéré. L'inhalation des vapeurs peut causer : cyanose, des effets sur les systèmes nerveux central, léthargie, perte de conscience et mort. Les effets de l'inhalation peuvent être retardés. L'ingestion peut causer : malaise, des effets sur les systèmes nerveux central, gêne et mort si le traitement n'est pas immédiat. L'ingestion de méthanol a causé des effets néfastes (nécrose et hémorragie) sur le cerveau. Les maladies aggravées par l'exposition incluent : troubles cutanés et allergies, troubles hépatiques et maladie oculaire. L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des étourdissements, une conjonctivite, une insomnie et une vue trouble. L'absorption dermique de quantités importantes de méthanol a causé la mort d'un grand nombre d'espèces animales. L'inhalation de méthanol a causé les effets toxiques suivants chez les animaux: des effets sur les systèmes nerveux central et gastro-intestinal, irritation oculaire, cécité et jetage nasal. Les effets toxiques observés chez les animaux qui ont ingéré du méthanol incluent des effets anesthésiques, une lésion du nerf optique et une acidose.

Produits synergiques : Chez les animaux, des concentrations élevées de méthanol peuvent accroître la toxicité d'autres produits chimiques, particulièrement les toxines du foie comme le tétrachlorure de carbone. L'éthanol fait se réduire dans une mesure importante la toxicité du méthanol du fait de la concurrence à laquelle ils se livrent pour les

mêmesenz y esmétaboliquesetétutilis éandtraitementde'empois onementuméthanol.

Capacité d'accumulation Le méthanol est facilement absorbé dans l'organisme par inhalation ou par ingestion. L'absorption par la peau peut produire une décoloration de la peau ou une exposition prolongée. Après absorption, le méthanol est rapidement métabolisé. Une faible quantité est éliminée par expiration et les urines. Les esters du méthanol sont métabolisés en formaldéhyde et en acide formique et/ou en formiate. L'acide formique est finalement oxydé en acide dihydroxyacétique. Chez les humains, le méthanol est absorbé dans l'organisme par inhalation ou exposition par la peau. Le CL50 est de 124,7 mg/L (Rat) 4 h d'élimination d'un jour ou plus à des doses élevées (supérieures à 1000 mg/kg ou de 1,5 à 3 heures pour des doses faibles (moins de 100 mg/kg ou 76,5 à 230 ppm (100 à 300 mg/m<sup>3</sup>

### Mesures numériques de la toxicité

#### **Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETA<sub>mél</sub> (orale)</b>	671.00 mg/kg
<b>ETA<sub>mél</sub> (cutané)</b>	318.00 mg/kg
<b>ETA<sub>mél</sub> (inhalation-poussière/brouillard)</b>	0.53 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	Non disponible	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Méthanol 67-56-1	= 6200 mg/kg ( Rat )	Non disponible	= 22500 ppm ( Rat ) 8 h
Acétate d'éthyle 141-78-6	= 5620 mg/kg ( Rat )	> 18000 mg/kg ( Rabbit )	Non disponible
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	Non disponible	Non disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une légère irritation cutanée. Peut causer une dermatite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Peut être absorbé par voie cutanée et provoquer les mêmes symptômes que l'ingestion.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement disponible.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement disponible.

#### **Cancérogénicité**

Ethanol possesses properties that indicate a carcinogenicity hazard for human health but these are manifest only at doses associated with consumption of alcoholic beverages. In the context of an industrial chemical, these hazards do not warrant concern as these are not likely to result from the manufacture and use of ethanol and ethanol containing products.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X
Methanol 67-56-1	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Acétate d'éthyle 141-78-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérigène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérigène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction**

Il est déclaré causer des malformations congénitales chez des rats exposés à 20.000 ppm. Selon des expériences sur les animaux, le méthanol est fœtotoxique, tératogène et il a causé des anomalies comportementales importantes chez les descendants à des doses qui ne causaient pas d'effets maternellement toxiques. Des anomalies comportementales ont été observées chez la progéniture de rates ayant ingéré de l'eau contenant 2 % de méthanol. Le méthanol a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire. Contient de l'éthanol, un produit qui peut causer des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la grossesse. Le risque que des effets se produisent dépend de la durée et du niveau d'exposition.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique**

Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées**

Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration**

Aucun renseignement disponible.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Nom chimique	Toxicité algale aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethanol 64-17-5	Non disponible	12.0 - 16.0 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 13400 - 15100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static	Non disponible	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)
Methanol 67-56-1	Non disponible	13500 - 17600 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h flow-through 18 - 20 mL/L	Non disponible	Non disponible

		LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 19500 - 20700 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h flow-through 28200 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static		
Acétate d'éthyle 141-78-6	Non disponible	220 - 250 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 352 - 500 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h semi-static 484 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h flow-through	Non disponible	EC50: =560mg/L (48h, Daphnia magna)
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**Persistence et dégradabilité**      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethanol 64-17-5	-0.32
Methanol 67-56-1	-0.77
Acétate d'éthyle 141-78-6	0.6
Eau 7732-18-5	Non disponible

**Autres effets néfastes**                      Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG (Canada):**

<b>Numéro ONU</b>	UN1986
<b>Appellation d'expédition</b>	ALCOOLS, INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (ETHANOL)
<b>Classe</b>	3 (6.1)
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Polluant marin</b>	Non disponible.

**DOT (U.S.)**

Numéro ONU UN1986  
 Appellation d'expédition ALCOOLS, INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (ETHANOL)  
 Classe 3 (6.1)  
 Groupe d'emballage II  
 Polluant marin Non disponible

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Dispositions réglementaires des**

**É.-U.**

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Ethanol - 64-17-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Methanol - 67-56-1	Non inscrit(e)	Listed	Listed
Acétate d'éthyle - 141-78-6	Non inscrit(e)	Listed	Non inscrit(e)
Eau - 7732-18-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

**NFPA:** Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -  
 3  
**HMIS Health Rating:** Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X  
 \* 3

**Légende** Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)  
 Valeur plafond Valeur limite maximale \* Désignation de la peau

**Préparé par:** Le Service de la santé, sécurité et de l'environnement de Laboratoire Mag Quebec inc.

**Date de préparation:** 16-Nov-2020

**Date de révision :** 16-Nov-2020

**Avis de non-responsabilité AVIS AU LECTEUR:**

Laboratoire Mag Québec renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Laboratoire Mag local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Mag Québec ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Mag Québec. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Tous droits réservés. Laboratoire Mag Québec inc et le logo sont des marques de commerce déposées .

**Fin de la fiche signalétique**